

Politique relative à la carte de membre du Village des bas prix

- La présente n'est pas une carte de crédit.
- Cette carte de membre permet à son détenteur d'accumuler des Points-Village.
- Ces Points-Village sont utilisables au Village des bas prix.
- Les Points-Village accumulés peuvent être utilisés en tout ou en partie pour régler une facture ultérieure.
- Ces Points-Village n'ont aucune valeur monétaire, ils constituent uniquement un rabais sur un achat futur.
- Les Points-Village sont non remboursables et non transférables.
- Les termes ainsi que les conditions du programme sont sujets à changements, sans préavis.
- Cette carte demeure la propriété du Village des bas prix.
- Le privilège d'utiliser cette carte est accordé à son détenteur et peut être révoqué ou modifié en tout temps, sans préavis.
- Nous ne sommes pas responsables de la perte, du vol ou de l'utilisation frauduleuse de votre carte. Il est de la responsabilité du détenteur de nous en aviser.
- La carte de membre est offerte gratuitement lors de l'inscription. Toutefois, chaque remplacement de la carte se fera au coût de \$ 1.00 +Tx.
- Sauf avis contraire, les avantages conférés par cette carte ne peuvent être jumelés à aucune autre offre.
- À compter du 1^{er} novembre 2011 et pour une durée indéterminée, la carte de membre permet d'accumuler des Points-Village aux taux actuellement en vigueur, soit de 1% pour tout achat de moins de 15\$ avant taxes et de 2% pour tout achat de 15\$ ou plus avant taxes.
- Il est possible de détenir 999.99 Points-Village tout au plus et en tout temps sur la carte de membre.
- Dans l'éventualité d'une terminaison hâtive du programme, un délai d'un an à partir de la date de fin de programme (la date sera affichée en magasin) sera garanti afin de pouvoir utiliser les Points-Village restants.
- Cette politique en vigueur au 1^{er} novembre 2011 met fin à toutes précédentes politiques relatives à la carte de membre du Village des bas prix.

L'utilisation de cette carte signifie que vous acceptez les termes et conditions du programme.

"Village des bas prix"'s membership card policy

- This card is not a credit card.
- This membership card gives its holder the ability to accumulate "Points-Village".
- The "Points-Village" can only be used at "Village des bas prix".
- The "Points-Village" shall be used in part or fully for the payment of a subsequent invoice.
- These "Points-Village" have no monetary value, they solely constitute a discount on a future purchase.
- The "Points-Village" are non refundable and non transferable.
- Terms and conditions of the program are subject to change, without notice.
- This card remains the property of "Village des bas prix".
- The privilege of using this card is granted to its holder and could be repealed or modified at any time, without notice.
- We are not responsible for the loss, theft or misuse of your card. It is the holder's responsibility to notify us.
- The membership card is offered free of charge at registering time. However, replacement of the card will be made at a cost of \$1.00 +TX.
- Unless otherwise specified, benefits provided by this card can not be combined with any other promotion.
- Starting November 1st 2011 and for an indefinite duration, the membership card lets you earn "Points-Village" at the current rates of 1% for any purchase of 15 \$ or less before taxes, and 2% for any purchase of 15\$ or more before taxes.
- It is possible to hold at most and at the same time 999.99 "Points-Village" on the membership card.
- Should this membership program end, a one year period will be granted to use the "Points-Village" fully. This period will start the day the program ends. (The date will be announced in-store)
- This policy starting November 1st 2011 ends all previous "Village des bas prix"'s membership card policies.

Using this membership card means you accept the terms and conditions of the program.